



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ, TENUE À LA SALLE
WILLIE-CYR DU CENTRE DONALD-THIBEAULT, LE JEUDI 20 JUIN 2019
À 19h00.**

Sont présents :

M. Serge Lestage, conseiller, maire suppléant	siège n° : 4
M. Jean-Guy Carrier, conseiller	siège n° : 1
M ^{me} Nancy, Charpentier, conseillère	siège n° : 3
M ^{me} Line Larouche, conseillère :	siège n° : 6

M. Frédérick Lee, directeur général et secrétaire-trésorier

Est absente :

M^{me} Carole Jourdain, conseillère : siège n° : 5

Les membres du Conseil forment quorum.

Ouverture de la séance

Le secrétaire-trésorier constate le quorum et déclare ouverte la séance à 19h00, 28 personnes assistent à la séance.

Ordre du jour

1. Ouverture d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 mai 2019 et de la séance extraordinaire du 29 mai 2019
4. CONSEIL MUNICIPAL
 - 4.1. Communication du maire et suivi des conseillers
5. INFORMATION ET DÉPÔT DE DOCUMENTS
 - 5.1. Dépôt de la correspondance
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 6.1. Liste des comptes à payer, rapport des dépenses et contrats octroyés en vertu du règlement sur la délégation de pouvoir au DG ainsi que dépôt des achats effectués par carte de crédit;
 - 6.2. Demande à la Section Locale 2633 de la FTQ pour modification à l'accréditation syndicale
 - 6.3. Dépôt et acceptation des états financiers 2018 pour la Municipalité de Baie-Trinité
 - 6.4. Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier pour l'année 2018
 - 6.5. Avis de motion pour adoption du règlement 2019-12 modifiant le règlement 2018-07 « PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES, TAXATION ET TARIFICATION pour l'année 2019 » et dépôt du projet de règlement.
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.1. Addenda au protocole d'entente avec la Ville de Baie-Comeau en sécurité incendie
 - 7.2. Nomination du responsable des opérations du service incendie
8. TRAVAUX PUBLICS-TRANSPORT

FL

←



- 8.1. Acceptation de soumission Groupe-conseil TDA pour le projet de prolongement de l'aqueduc rue Bilodeau
9. HYGIÈNE DU MILIEU
10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
 - 10.1. Autorisation de dépôt de demande de financement au PSPS volet rural auprès de la MRC de Manicouagan
11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 11.1. Adoption du premier projet du règlement 2019-06 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéros 2016-1004 relativement aux documents accompagnant une demande de tarification et fixant la date et le lieu de l'assemblée de consultation publique ainsi que le président d'assemblée
 - 11.2. Adoption du premier projet du 2019-07 modifiant le règlement de zonage numéro 2016-1002 relativement à divers objets, définitions, bâtiments complémentaires, conteneur à déchets, superficie au sol, usages dans les zones agricoles et récréatives et fixant la date et le lieu de l'assemblée de consultation publique ainsi que le président d'assemblée
 - 11.3. Adoption du premier projet du règlement 2019-08 modifiant le règlement de zonage 2016-1002 en concordance avec le règlement no 2015-05 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC Manicouagan relativement à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables et fixant la date et le lieu de l'assemblée de consultation publique ainsi que le président d'assemblée
 - 11.4. Adoption du premier projet du règlement 2019-09 modifiant le règlement de zonage numéro 2016-1002 relativement au contrôle de l'utilisation du sol dans les zones exposées au glissement de terrain et à l'érosion des berges afin d'intégrer les nouvelles normes contenues au RCI numéro 2016-09 adopté à la MRC Manicouagan et fixant la date et le lieu de l'assemblée de consultation publique ainsi que le président d'assemblée
 - 11.5. Adoption du premier projet du règlement 2019-10 modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 2016-1001 relativement à l'agrandissement de l'affectation mixte dans le secteur de Baie-Trinité et fixant la date et le lieu de l'assemblée de consultation publique ainsi que le président d'assemblée
 - 11.6. Adoption du premier projet du règlement de concordance 2019-11 modifiant règlement de zonage modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 2016-1002 relativement à l'agrandissement de l'affectation mixte dans le secteur de Baie-Trinité et fixant la date et le lieu de l'assemblée de consultation publique ainsi que le président d'assemblée
 - 11.7. Demande de dérogation mineure pour le 14, rue de la Baie
 - 11.8. Approbation du P.V. de la réunion du C.C.U. du 12 juin 2019
12. VARIA
 - 12.1. _____
13. PÉRIODE DE QUESTIONS
14. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2019-06-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour par monsieur Serge Lestage,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nancy Charpentier

FL
SC



QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-06-02 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 MAI 2019 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 MAI 2019

Les membres du Conseil municipal ont reçu copie et pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 mai 2019 et de la séance extraordinaire du 29 mai 2019 et ce, au moins 24 heures avant la présente séance.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Jean-Guy Carrier

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 mai 2019 et de la séance extraordinaire du 29 mai 2019 soient acceptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COMMUNICATION DU MAIRE SUPPLÉANT ET SUIVI DES CONSEILLERS

M. Serge Lestage, conseiller siège n° : 4 Maire suppléant

1. Notre nouveau maire monsieur Baillargeon sera assermenté le 25 juin prochain. Comme prescrit par la loi, un délai de cinq jours doit être respecté après le décompte des votes.
2. La planification des travaux de la taxe sur l'essence (T.E.C.Q.) a été acceptée. Au total une somme de 537 851\$ a été approuvée par le ministère. Pour cette année les travaux suivants seront effectués : Réfection du toit de l'édifice municipal, travaux d'aqueduc sur la rue Bilodeau, installation d'un récupérateur d'huile au garage municipal et mise en place d'une génératrice de secours au centre municipal.
3. Le projet d'installation d'une borne électrique a été accepté par la MRC via le fonds FARR. Cette borne lente sera installée au cours de la prochaine année.
4. Le projet de réaménagement de la patinoire au parc de la rue Poulin avance bien. Plusieurs réunions ont eu lieu. La phase 1 sera déposée au PSPS (Politique de Soutien aux Projets Structurants) avec la mise de fonds provenant du PMVI d'Hydro-Québec.
5. Finalement, dans le processus de vente pour non-paiement de taxes, deux propriétés ont été rachetées par la municipalité. Il s'agit du 64 rue Poulin et du 83 route 138.
6. Nous recevons beaucoup de plaintes sur la vitesse dans les rues du village. SVP, respectez les limites indiquées sur la signalisation routière.
7. Nous avons eu une rencontre avec les cadettes de la sûreté provinciale qui œuvreront sur notre territoire cet été. Beaucoup de prévention sera effectuée sur le terrain, car elles seront omniprésentes jusqu'au mois d'août.
8. La demande de la municipalité pour l'acquisition du Centre National des Naufrages suit son cours. En ce moment la Commission Municipale du Québec est à approuver nos documents.
9. Nous avisons les citoyens qu'il existe un règlement sur les feux à ciel ouvert et que vous devez le respecter afin d'éviter un constat d'infraction.

FL
SC



10. Il y a une défense d'utilisation de VTT sur les plages de la municipalité selon les règlements fédéraux. Des constats d'infraction très onéreux peuvent être émis aux conducteurs fautifs.
11. Le Camion incendie a passé tous les tests et accréditation pour son fonctionnement.
12. Nous travaillons présentement avec la MRC et le service incendie de Baie-Comeau pour l'installation d'une tour de communication supplémentaire afin d'être plus efficaces dans le département incendie.
13. Nous rappelons aux propriétaires de chalet fonctionnant avec du propane qu'il serait opportun d'installer un détecteur de monoxyde de carbone. Une modification réglementaire débutera bientôt afin de rendre le tout obligatoire.
14. Remerciement à monsieur St-Louis pour le travail effectué au cours des 18 derniers mois.
15. La municipalité possède une somme de plus de 350 000\$ dans son compte et que la marge de crédit n'a pas été utilisée depuis le début de l'année.
16. En terminant, j'aimerais remercier tous les citoyens de leur appui au cours des 18 derniers mois. Aussi un merci très spécial aux membres du conseil, à la MRC de Manicouagan, au MAMH et la CMQ. Je remercie aussi les maires avoisinants qui m'ont aidé à la reconstruction de la municipalité au cours des 18 derniers mois.

M. Jean-Guy Carrier, conseiller siège n° : 1

M^{me} Nancy Charpentier, conseillère siège n° : 3

M^{me} Carole Jourdain, conseillère : siège n° : 5

M^{me} Line Larouche, conseillère : siège n° : 6

Elle nous rappelle les festivités de la Fête Nationale du 23 juin. Nous rappelle aussi que le journal municipal sortira dans la semaine du 25 juin et que les organismes qui y veulent une publication doivent l'avoir envoyée avant le 26 juin.

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : Avis de dépôt d'une somme de 229 551\$ suite à l'Accord de partenariat avec les municipalités, prévu dans la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c F-2.1).

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : Acceptation de la programmation des travaux présentée dans le cadre du programme de



redistribution de la taxe Fédérale sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

Randonnée Vélo Santé- Alcoa La seizième édition de la randonnée aura lieu les 23, 24 et 25 août prochain. On nous demande l'autorisation de traverser le village

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation Annonce qu'un montant de 70 945\$ sera versé à la Municipalité comme tenant lieu de taxes pour l'année 2019.

Municipalité de Godbout : Avis d'annulation de l'entente conclue entre les municipalités de Baie-Trinité et de Godbout en ce qui a trait à l'entraide des services de lutte contre les incendies.

2019-06-03 LISTE DES COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer en date du 20 juin 2019 est déposée pour approbation par les membres du conseil;

ATTENDU QUE cette liste comprend aussi certains paiements effectués par la direction générale, conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs;

ATTENDU QUE la liste a été étudiée par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Madame Line Larouche

D'approuver la liste des comptes à payer en date du 20 juin 2019, au montant de 72 595.24\$ et d'autoriser le paiement;

QUE le conseil municipal confirme les crédits nécessaires aux fins d'effectuer les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-06-04 DEMANDE À LA SECTION LOCALE 2633 DE LA FTQ POUR MODIFICATION À L'ACCREDITATION SYNDICALE

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à l'embauche de cinq nouveaux pompiers volontaires;

ATTENDU QU'il y a lieu d'établir une grille salariale et conditions de travail spécifiques aux pompiers volontaires de la municipalité de Baie-Trinité;

ATTENDU QUE le statut particulier de ce genre d'emploi, lequel est généralement exclu de l'unité d'accréditation et de la convention collective des employés;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nancy Charpentier

QUE la Municipalité de Baie-Trinité demande à la Section locale 2633 de la FTQ de retirer le type d'emploi « pompier volontaire » et toutes autres formes de désignation suggérant les intervenants en incendie de la convention collective en cours et de l'accréditation syndicale.

AL SC



ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-06-05 DÉPÔT ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2018 POUR LA MUNICIPALITÉ DE BAIE-TRINITÉ

Conformément à l'article 176.1 du CMQ, le secrétaire-trésorier a donné avis public que les rapports financiers 2018 allaient être déposés à la présente séance, le tout, conformément au Code municipal.

Ainsi, le secrétaire-trésorier dépose le rapport financier 2018 ainsi que le rapport du vérificateur externe visé au premier alinéa de l'article 966.2 CM.

2019-06-06 RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2018

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année 2018 déposés à la séance du conseil municipal du 20 juin 2019.

LE RAPPORT FINANCIER

Les états financiers au 31 décembre 2018 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 1 779 939\$. Les différentes charges de la Municipalité (dépenses) moins les amortissements totalisent un montant de 1 467 126\$. Les activités d'investissements totalisent la somme de 73 500\$. Le remboursement de la dette pour sa part totalise 549 499\$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.), les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2018 un excédent de fonctionnements à des fins fiscales de 136 040\$.

À la même date, la Municipalité possédait un excédent accumulé non affecté de 2 276 739\$, lequel inclut l'excédent de l'exercice 2018.

	REVENUS		
	Budget 2018	2018	2017
Taxes	630 242.00 \$	638 209.00 \$	600 388.00 \$
Tenant lieu de taxes	161 145.00 \$	125 454.00 \$	121 507.00 \$
Transferts	805 146.00 \$	917 030.00 \$	787 526.00 \$
Services rendus	55 918.00 \$	60 228.00 \$	177 480.00 \$
Imposition de droits	20 250.00 \$	18 563.00 \$	20 694.00 \$
Autres	0.00 \$	20 455.00 \$	39 377.00 \$
Totaux	1 672 701.00 \$	1 779 939.00 \$	1 746 972.00 \$
	CHARGES		
	Budget 2018	2018	2017
Administration générale	410 398.00 \$	471 496.00 \$	368 273.00 \$
Sécurité publique	79 056.00 \$	66 458.00 \$	33 317.00 \$
Transport	254 275.00 \$	247 121.00 \$	321 631.00 \$
Hygiène du milieu	154 127.00 \$	162 088.00 \$	368 857.00 \$
Urbanisme et dév.	33 454.00 \$	23 165.00 \$	35 752.00 \$
Loisirs et culture	53 130.00 \$	28 653.00 \$	99 264.00 \$
Frais de financement	139 295.00 \$	143 223.00 \$	163 991.00 \$
Amortissement	325 129.00 \$	324 922.00 \$	325 129.00 \$
Totaux	1 448 864.00 \$	1 467 126.00 \$	1 716 214.00 \$

FL
SC



LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers 2018 ont été vérifiés par le vérificateur externe, monsieur Jean-François Bonneau, CPA, CA Associé / Certification et Services-Conseils chez Deloitte, en date du 31 décembre 2018. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à la Loi, établi les états financiers consolidés de la Municipalité de Baie-Trinité.

Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que « les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Baie-Trinité au 31 décembre 2018 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

TRAITEMENT DES ÉLUS

La Loi sur le traitement des élus municipaux prévoit que le rapport financier de la municipalité doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal. (Référence rapport financier page S-45).

<u>Fonctions</u>	<u>Rémunération</u>	<u>Allocation de dépenses</u>
Conseillers	18 493\$	5 518\$
Maire	4 633\$	1 619\$

DIFFUSION

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Guy Carrier

D'EXPÉDIER une copie de ce rapport à toutes les portes des immeubles de la municipalité afin d'informer les citoyens sur les faits saillants de ce rapport, et que celui-ci soit aussi disponible sur le site internet de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-06-07 AVIS DE MOTION POUR ADOPTION DU RÈGLEMENT 2019-12 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2018-07 « PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES, TAXATION ET TARIFICATION POUR L'ANNÉE 2019 » ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT

Madame Line Larouche donne avis de motion qu'à une séance subséquente, le règlement 2019-12 modifiant le règlement 2018-07 portant sur les prévisions budgétaires, taxation et tarification pour l'année 2019 sera adopté.

Le projet de règlement est adopté sur proposition de Madame Nancy Charpentier

FL SC



2019-06-08 ADDENDA AU PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA VILLE DE BAIE-COMEAU EN SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU QUE la fermeture du service incendie de la municipalité de Godbout amène différents changements sur les méthodes d'opération et d'intervention dans l'entente qui lie la Ville de Baie-Comeau et la municipalité de Baie-Trinité au niveau des services incendie;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Line Larouche

D'ACCEPTER les propositions de changements (Addenda) aux articles 2.4.1 et 3.5 du protocole d'entente qui lie la Ville de Baie-Comeau et la municipalité de Baie-Trinité au niveau des services incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-06-09 NOMINATION DU RESPONSABLE DES OPÉRATIONS DU SERVICE INCENDIE

ATTENDU QUE de nombreuses mises à niveau, améliorations des procédures et renouvellement d'équipement sont à venir pour le service incendie de la municipalité de Baie-Trinité;

ATTENDU QUE le suivi de ces opérations demandera du temps;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Guy Carrier

QUE monsieur Serge Lestage soit nommé responsable des opérations du service incendie de la municipalité de Baie-Trinité;

QUE le responsable du service incendie au plan administratif soit le directeur général;

QUE les achats de biens et services pour le département incendie soient approuvés par le directeur général.

2019-06-10 ACCEPTATION DE SOUMISSION GROUPE-CONSEIL TDA POUR LE PROJET DE PROLONGEMENT DE L'AQUEDUC RUE BILODEAU

ATTENDU l'acceptation de la programmation de la T.E.C.Q. 2014-2018 de la municipalité de Baie-Trinité au printemps 2019;

ATTENDU QU'un des projets consiste au prolongement de l'aqueduc sur la rue Bilodeau;

ATTENDU QUE le Groupe Conseil TDA a proposé une offre de service pour le plan et devis le 29 mai 2019;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Charpentier

D'ACCEPTER l'offre de service du Groupe Conseil TDA au montant de 21 500\$ avant taxes applicables pour les services de plans et devis dans le cadre du projet prolongement de l'aqueduc sur la rue Bilodeau.

QUE monsieur Frédérick Lee directeur général soit autorisé à signer le contrat et les documents nécessaires

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AL
SC



**2019-06-11 AUTORISATION DE DÉPÔT - DEMANDE DE FINANCEMENT AU PSPS
VOLET RURAL AUPRÈS DE LA MRC DE MANICOUAGAN**

ATTENDU QUE le territoire de la municipalité de Baie-Trinité possède des sommes disponibles au fonds PSPS;

ATTENDU QUE la municipalité de Baie-Trinité a un projet de bonification des installations communautaires et récréatives au site de la piscine extérieure

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Line Larouche

QUE la municipalité de Baie-trinité nomme le directeur général responsable du dossier de bonification des installations communautaires et récréatives au site de la piscine extérieure;

QU'elle autorise monsieur Frédérick Lee à déposer une demande de financement auprès du fonds PSPS;

QUE monsieur Lee soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de Baie-Trinité tous les documents et formulaires nécessaires au dépôt de cette demande.

ADDOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-06-12 ADOPTION DU PREMIER PROJET DU RÈGLEMENT 2019-06
MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS
NUMÉROS 2016-1004 RELATIVEMENT AUX DOCUMENTS
ACCOMPAGNANT UNE DEMANDE DE TARIFICATION ET FIXANT LA
DATE ET LE LIEU DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE
AINSI QUE LE PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Guy Carrier

D'ADOPTER le premier projet de règlement 2019-06 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéros 2016-1004 relativement aux documents accompagnant une demande de tarification ;

QUE l'assemblée de consultation publique soit fixée au mercredi 14 août 2019 à 19h00 à la salle Wilfrid Beaudin du centre Donald Thibeault situé au 28 route 138 à Baie-Trinité et sera présidée par le maire ou un conseiller qu'il aura désigné.

**2019-06-13 ADOPTION DU PREMIER PROJET DU 2019-07 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2016-1002 RELATIVEMENT À
DIVERS OBJETS, DÉFINITIONS, BÂTIMENTS COMPLÉMENTAIRES,
CONTENEUR À DÉCHETS, SUPERFICIE AU SOL, USAGES DANS LES
ZONES AGRICOLES ET RÉCRÉATIVES ET FIXANT LA DATE ET LE LIEU
DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE AINSI QUE LE
PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nancy Charpentier

D'ADOPTER le premier projet de règlement 2019-07 modifiant le règlement de zonage numéro 2016-1002 relativement à divers objets, définitions, bâtiments complémentaires, conteneur à déchets, superficie au sol, usages dans les zones agricoles et récréatives ;

QUE l'assemblée de consultation publique soit fixée au mercredi 14 août 2019 à 19h00 à la salle Wilfrid Beaudin du centre Donald Thibeault situé au



28 route 138 à Baie-Trinité et sera présidée par le maire ou un conseiller qu'il aura désigné.

2019-0614 ADOPTION DU PREMIER PROJET DU RÈGLEMENT 2019-08 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2016-1002 EN CONCORDANCE AVEC LE RÈGLEMENT NO 2015-05 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE LA MRC MANICOUAGAN RELATIVEMENT À LA PROTECTION DES RIVES, DU LITTORAL ET DES PLAINES INONDABLES ET FIXANT LA DATE ET LE LIEU DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE AINSI QUE LE PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Line Larouche

D'ADOPTER le premier projet de règlement 2019-08 modifiant le règlement de zonage 2016-1002 en concordance avec le règlement no 2015-05 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC Manicouagan relativement à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables ;

QUE l'assemblée de consultation publique soit fixée au mercredi 14 août 2019 à 19h00 à la salle Wilfrid Beaudin du centre Donald Thibeault situé au 28 route 138 à Baie-Trinité et sera présidée par le maire ou un conseiller qu'il aura désigné.

2019-06-15 ADOPTION DU PREMIER PROJET DU RÈGLEMENT 2019-09 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2016-1002 RELATIVEMENT AU CONTRÔLE DE L'UTILISATION DU SOL DANS LES ZONES EXPOSÉES AU GLISSEMENT DE TERRAIN ET À L'ÉROSION DES BERGES AFIN D'INTÉGRÉ LES NOUVELLES NORMES CONTENUES AU RCI NUMÉRO 2016-09 ADOPTÉ À LA MRC MANICOUAGAN ET FIXANT LA DATE ET LE LIEU DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE AINSI QUE LE PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Guy Carrier

D'ADOPTER le premier projet de règlement 2019-09 modifiant le règlement de zonage numéro 2016-1002 relativement au contrôle de l'utilisation du sol dans les zones exposées au glissement de terrain et à l'érosion des berges afin d'intégrer les nouvelles normes contenues au RCI numéro 2016-09 adopté à la MRC Manicouagan;

QUE l'assemblée de consultation publique soit fixée au mercredi 14 août 2019 à 19h00 à la salle Wilfrid Beaudin du centre Donald Thibeault situé au 28 route 138 à Baie-Trinité et sera présidée par le maire ou un conseiller qu'il aura désigné.

2019-06-16 ADOPTION DU PREMIER PROJET DU RÈGLEMENT 2019-10 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 2016-1001 RELATIVEMENT À L'AGRANDISSEMENT DE L'AFFECTATION MIXE DANS LE SECTEUR DE BAIE-TRINITÉ ET FIXANT LA DATE ET LE LIEU DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE AINSI QUE LE PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nancy Charpentier



D'ADOPTER le premier projet de règlement 2019-10 modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 2016-1001 relativement à l'agrandissement de l'affectation mixe dans le secteur de Baie-Trinité;

QUE l'assemblée de consultation publique soit fixée au mercredi 14 août 2019 à 19h00 à la salle Wilfrid Beaudin du centre Donald Thibeault situé au 28 route 138 à Baie-Trinité et sera présidée par le maire ou un conseiller qu'il aura désigné.

2019-06-17 ADOPTION DU PREMIER PROJET DU RÈGLEMENT DE CONCORDANCE 2019-11 MODIFIANT RÈGLEMENT DE ZONAGE MODIFIANT LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 2016-1002 RELATIVEMENT À L'AGRANDISSEMENT DE L'AFFECTATION MIXE DANS LE SECTEUR DE BAIE-TRINITÉ ET FIXANT LA DATE ET LE LIEU DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE AINSI QUE LE PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Line Larouche

D'ADOPTER le premier projet de règlement de concordance 2019-11 modifiant règlement de zonage modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 2016-1002 relativement à l'agrandissement de l'affectation mixe dans le secteur de Baie-Trinité;

QUE l'assemblée de consultation publique soit fixée au mercredi 14 août 2019 à 19h00 à la salle Wilfrid Beaudin du centre Donald Thibeault situé au 28 route 138 à Baie-Trinité et sera présidée par le maire ou un conseiller qu'il aura désigné.

2019-06-18 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 14, RUE DE LA BAIE

ATTENDU QUE Monsieur Paul A Simard demande une dérogation mineure pour régulariser la remise construite à moins de 1 m de la ligne latérale propriété sis au 14 rue de la Baie;

ATTENDU QUE l'article 6.2.2 du règlement de zonage demande que la construction d'un bâtiment secondaire soit à un minimum d'un mètre de la ligne latérale ;

ATTENDU QUE la remise est à moins de 1 mètre de la ligne latérale ;

ATTENDU QUE le Comité Consultatif en Urbanisme (CCU) recommande d'accepter la dérogation mineure de monsieur Simard;

ATTENDU QUE la demande ne cause pas un préjudice sérieux au requérant et que celle-ci ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Guy Carrier

D'accepter la demande de dérogation mineure pour le 14 rue de la Baie à Baie-Trinité.

ADDOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-06-19 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME TENUE LE 12 JUIN 2019



ATTENDU QUE le Comité Consultatif en Urbanisme (CCU) s'est réuni le 12 juin 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Guy Carrier

D'accepter le dépôt du procès-verbal du CCU du 12 juin 2019

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Mme Ange-Marie Derosby : demande si chacun des conseillers a des champs de responsabilité.
- M. Aldéo Valois : Plainte pour les chats
- Mme Madeleine Dumas : Demande des informations sur les règlements d'urbanisme en cours d'adoption.
- Mme Cassivi : Demande s'il y a des plans pour le Parc rue Poulin.
- Mme Line Larouche remercie MM Serge Lestage et Magella St-Louis.

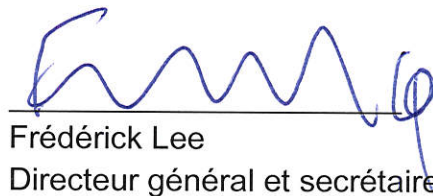
2019-06-20 CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Line Larouche

DE lever l'assemblée il est 19h51

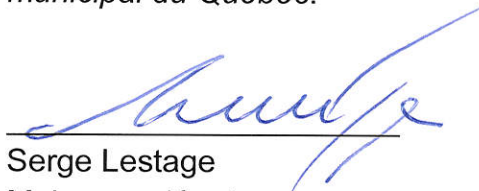


Serge Lestage
Conseiller siège No 4
Maire suppléant



Frédérick Lee
Directeur général et secrétaire-trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du *Code municipal du Québec*.



Serge Lestage
Maire suppléant